

Règlements de la Grande course des petits canards
Organisée par le Club de natation régional de Beauce inc
La date sera le 17 juin 2023 aux Passerelles de St-Georges à 14h00
Licence RACJ :723

1. 5000 billets numérotés de 0001 à 5000 avec partie détachable et description des prix sont mis en vente au coût unitaire de \$5,00. Les billets seront en vente à partir du 24 mars 2023. La valeur totale des 28 prix de tirage est de 3941\$. Tous les nageurs du CNRB ont des billets à vendre ainsi que les membres du C.A du CNRB. Ils peuvent être contactés au 418-227-0951. Les billets seront également en vente la journée de la course près des Passerelles.
2. 5000 canards en plastique seront mis à l'eau dans la rivière Chaudière à St-Georges à la hauteur des Passerelles le 17 juin 2023 à 14h00.

La course aura lieu peu importe les conditions météorologiques.

3. Tous les canards en plastique mis à l'eau sont la propriété du Club de natation régional de Beauce. Le paiement du billet de participation à la course n'opère pas de transfert de propriété du canard au participant.
4. Une fois le départ de la course donné, les canards en plastique flottent par eux-mêmes sous la seule influence du courant de la rivière Chaudière. Aucune influence extérieure sur le déroulement normal de la course n'est autorisée, à moins que le comité organisateur de la course de canards n'en décide autrement dans l'hypothèse d'une entrave anormale au suivi de la course.
5. Tous les canards en plastique sont munis d'un code barre correspondant au numéro d'un billet de participation. Le premier canard dépassant la ligne d'arrivée se verra attribuer le premier prix, le deuxième canard le deuxième prix et ainsi de suite jusqu'au dernier prix (prix 27). Les détenteurs de billets gagnants qui seront présents lors de la course le 17 juin 2023, pourront réclamer leur prix directement aux organisateurs sur place. Les détenteurs de billets gagnants absents doivent réclamer leur prix au plus

tard le 15 septembre 2023 à 16h00 au 11121, 1^{er} avenue St-Georges (centre sportif Lacroix-Dutil).

Le grand prix de 1000\$ de Meubles et Nous (prix 28) sera tiré au hasard parmi tous les billets vendus. Ceci sera fait à l'aide des talons des billets numérotés vendus avant la course. Les talons des billets seront déposés dans un baril de tirage et le billet gagnant sera tiré par la présidente du CNRB (Anne-Marie Roy).

6. Les gagnants seront annoncés à l'issue de la course après vérification. Dans la semaine qui suit la course les numéros gagnants seront publiés sur le site web du CNRB (www.natationcnrb.com).
7. Les prix gagnés ne pourront être remis qu'aux gagnants ayant en main leur billet ou preuve d'identité. Les prix ne pourront être ni échangés, ni monnayés.
8. À l'achat d'un billet, les participants implicitement sont d'accord que leur nom et photo puisse être utilisé pour toute publicité en relation avec la course, y compris les courses futures organisées par le CNRB.
9. Les membres actifs du *comité organisateur de la course de canards* ne peuvent participer à la course.
10. Les logos du CNRB et de la course de canards sont la propriété exclusive du CNRB et ne pourront être ni copiés, ni utilisés sans le consentement de celui-ci.
11. Advenant une situation hors de notre contrôle, où le comité ne pourrait tenir la course aux abords de la Rivière Chaudière, le tirage se fera sous forme d'une pige dans un baril de tirage, et ce à la même heure et date mentionnée plus haut.

Pour une description des prix de tirage, veuillez consulter l'annexe : liste des prix de tirage 2023 ci-joint.